

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 mars 2019 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6
Absence : M. Serge Demers, conseiller # 2

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

58-19

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 26.1 Soutien financier en loisir actif
- 26.2 Demande des habitations économiques de Lac-des-Aigles - Programme de supplément au loyer
- 26.3 États financiers 2018 RJD
- 26.4 Route des Monts Notre-Dame
- 26.5 Rencontre 8 avril
- 26.6 Camion à neige
- 26.7 Cellulaire – Rencontre du 12 mars

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 février 2019
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Volet 2 – MSP - Plan de sécurité civile
- 8. Installations pour centre des opérations en cas de sinistre (génératrice,)
- 9. Plan stratégique
- 10. Projet du Parc belvédère TECQ 2014-2018
- 11. Électricité - Système de ventilation et climatisation 7(5, Principale)
- 12. Démantèlement unité sur le toit (75, Principale)
- 13. Patinoire Projet - Statut
- 14. Renouvellement adhésion association forestière - Arbres
- 15. Loisirs – Patinoire, fin de la saison hivernale
- 16. Éclairage patinoire
- 17. Appui projet enseigne – Affiche
- 18. Souffleuse
- 19. Camping Québec – Visite de classification camping
- 20. Accès Loisirs – Équipements gratuits à Québec
- 21. Chalets – Set (2) de cuisine
- 22. Éclairage vis-à-vis du 94, rue Principale
- 23. OMHT - Budget révisé
- 24. Priorités – Sûreté du Québec
- 25. Demande – Aide Fabrique
- 26. Affaires nouvelles
Période de questions
- 27. Clôture de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

59-19 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 4 FÉVRIER 2019

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 février 2019 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

60-19 4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires employés	Total	18 507.17\$
Chèque # 13456 à # 13494	Chèques de la liste des comptes du 4 Février 2019	
Chèque # 13495 École Nat. des Pompiers	Examen, Inscriptions, Guides (résos 14-19)	660.36 \$
Chèque # 13496 ADMQ	Renouvellement annuel (résos 42-19)	1 386.22 \$
Chèque # 13497 Pauline Beaulieu	Location chalet refusées (résos 47-19)	250.00 \$
Chèque # 13498 Aster	Honoraire Activité du 9 Mars 2019 (résos 49-19)	335.00 \$
Chèque # 13499 Cuisines Collectives	Commanditaires (résos 52-19)	50.00 \$
Chèque # 13500 Rte Monts Notre-Dame	Cotisation 2019 (résos 53-19)	757.50 \$
Chèque # 13501 Leblanc-Breault J.	Rempl. chèque 13132 (Simulation dér. Train (résos 175-18)	78.26 \$
Chèque # 13502 Shaw Direct	Chalet tv février 2019	70.12 \$
Chèque # 13503 Hydro Québec	Lumières de rue	415.54 \$
Chèque # 13504 Déry télécom	Téléphone (6)	321.59 \$
Chèque # 13505 Chantal Corbin	Entretien fév 2019 (Résos 318-16 et 354-18)+ Dénéig.	1 029.93 \$
Chèque # 13506 Pauline Beaulieu	Gestion chalets fév 2019 (Résos 388-18)	104.88 \$
Chèque # 13507 MRC	Renouvellement BNE	290.00 \$
Chèque # 13508 Québec loc. de chalets	Ren. Adhésion	74.73 \$
Chèque # 13509 Revenu Canada	Remises février 2019	285.77 \$
Chèque # 13510 Revenu Québec	Remises février 2019	1 960.83 \$
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 27-01-2019 À 23-02-2019	601.69 \$
	Total	8 672.42\$

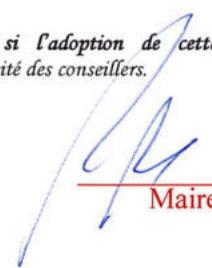
COMPTES À PAYER

1. Air Liquide	Produits pour soudure	55.31\$
2. Aréo-feu	Calibration Apria	843.35\$
3. Beaulieu Francine	Déplacement rencontre Squatec sécurité civile	18.23\$
4. Beaulieu Marco	Résos 346-18 Loisirs du 3 février au 2 mars 2019	3 520.00\$
5. Biologie aménagement	Analyses eaux	349.53\$
6. Bossé Pierre	Résos 15-19 Déplac., repas formation Urgence	89.61\$
7. Carrefour du Camion	Pièces camion hiver	524.38\$
8. CDC Hydraulique	Réparation camion (pompe, seal)	1 414.95\$
9. Coop BMR Avantis	Clefs	23.80\$
10. Dickner	Réparation égout	45.17\$
11. Dubé Gérald	Repas formation pompier 1	26.97\$
12. Dubé Michel	Ligne de vie (résos 30-19)	50.00\$
13. Fonds information du territoire	Avis mutations (2)	8.00\$
14. FQM	Webinaire Loi norme travail	113.60\$
15. Les services Kopilab	Copies Toshiba	163.10\$
16. Labrie Mélissa	Déplacements et repas formation pompier 1	65.47\$
17. Lavoie Francis	Résos 14-19 Déplac. formation, repas, hôtel, pratiques, ...	922.61\$
18. Les cultures B.M. Inc.	Déneigements rue, église, chemin chalet	1 034.78\$
19. Mécanique Francis Bouchard	Réparation scie à béton pompier	83.36\$
20. Mécanique JL 2017 inc.	Gaz camion	108.88\$
21. Métal AP	Réparation camion hiver (bras aile)	224.61\$
22. Nettoyeur Christine	Service	41.39\$
23. Pétroles JMB	Diesel 3005.2 L à 1.0810 \$ (01-02-2019)	3 735.10\$
	Diesel 930.4 L à 1.1190 \$ (21-02-2019)	1 197.03\$
	Mazout 1 739.1 L à 0.842 \$ (21-02-2019)	1 683.61\$
24. Pétrole Turmel	Camion hiver (lampe hors route, lampe halogène)	353.51\$
25. Pièces Auto Rimouski	Envoi collectif	33.53\$
26. Poste Canada	Messagerie eaux février	20.74\$
27. Purolator	Autorisation radiocommunication-Licences radios	369.00\$
28. Receveur Général Canada	Frais mensuels 1/10	5 077.10\$
29. RIDT	Remb. Repas formation Pompier 1	20.53\$
30. Rodrigue Brandon	Frais tenue à jour des rôles évaluations	2 656.21\$
31. Servitech	Immatriculations	10 073.43\$
32. Société ass. Auto Québec	Réparation camion hiver (régulateur)	266.93\$
33. Spécialité Électrique RDL	Accessoires camion hiver (disjoncteur)	268.27\$
34. WURTH		
	TOTAL COMPTES À PAYER	35 482.09\$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.


Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

 Maire  DG

5. CORRESPONDANCE

1. MRC :

A) Dépôt 2ème déclaration 2018 carrière/sablières 0.584/ tonne	5 303.38 \$
B) Dépôt Distribution remise de la cour municipale 2018	741.18 \$
C) Dépôt subvention Formation pompier 1 (2 pompiers)	1 300.00 \$
D) Dépôt Redevance pour l'entretien chemins municipaux	40.33 \$
E) Dépôt 3ème redistribution Parc Éolien BSL	1 724.01 \$
F) Dépôt Redistribution 4ème trim. Parc Éolien Témis 1	5 239.46 \$
G) Dépôt subvention Formation 4 pompiers volet autopompe	2 972.40 \$

2. TECQ: Accusé de réception de la lettre du programme TECQ à l'attention du député Guy Caron.

3. Bibliothèque - Rapport des activités 2018 :

A) Animation pour les jeunes (L'heure du conte)

- 28 mars : Le Loup magicien (22 enfants dont 7 papas)
- 30 octobre : L'apprenti sorcier qui inventa les frites (31 enfants+17 parents)
- 19 décembre : Panique à l'atelier du Père Noël

B) Achats de livres 2018 : 27 livres adultes et 90 livres enfants

C) Heures de bénévolats : 272 heures de bénévolats pour l'année 2018 pour 8 bénévoles (en 2017=204 heures et 2016=191 heures) + heures de Lise (achat des livres, comptabilité, animations, décorations, rangement)

D) 209 Abonnés, 4.5 heures ouverture par semaine

4. FQM: Reçu de la FQM un communiqué concernant les engagements de la CAQ sur les principales orientations de la FQM (une copie donnée à chaque conseiller.

5. Service Québec: Annonce que le salaire minimum augmentera de .50\$ / heure à compter du 1 mai 2019 pour venir à 12.50 \$.

6. Guy Caron: Un communiqué de la part du député Guy Caron qui tiendra une consultation de la population concernant l'enjeu de la téléphonie cellulaire, à Lac-des-Aigles le 12 mars en soirée. Un sondage sera envoyé auprès de la population ainsi qu'une invitation à assister à la consultation.

7. SAE: Nouveau service Accès emploi: Projet de préparation à l'emploi en récupération. Des meubles, électroménagers, s... ont en vente au 851, rue Commerciale Nord à Témiscouata-sur-le-Lac. 418-938-0670. Ouvert les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 16h.

8. Reçu chèque de 5 000 \$ de la MRC Rimouski-Neigette suite à entente signée.

9. Le Wi-Fi sera bientôt opérationnel. Une affiche a été prévu et sera installée sur l'édifice municipal. (sans frais).

10. L'ADVL est à la recherche d'un agent de développement pour son territoire de 'Auclair, Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune Saint-Juste-du-Lac et Squatec. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV d'ici le 15 mars.

11. Invitation de la MRC à participer à une consultation publique pour le Plan de développement de la Zone agricole (PDZA), jeudi le 14 mars de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre d'études collégiales du Témiscouata.

12. Invitation des Cuisines collectives à leur journée nationale des cuisines qui aura lieu à la communautaire de Lac-des-Aigles, Jeudi, le 21 mars à 11 h. Dîner avec contribution volontaire (spaghetti, salade césar et gâteau au chocolat), suivi d'un atelier et de dégustation de biscuits. Réservation nécessaire au 418-779-2731.

13. Reçu de la municipalité de Saint-Guy la 1^{er} partie pour le service incendie soit un montant de 5 017.50 \$ le 01-03-2019.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Le rapport du DRAG réalisé par le CDL est déposé par M. Pierre Bossé.

Revenus de 13 477,85 \$

Dépenses de 9 558,22 \$

Bilan net : 3 919.63 \$

Un article paraîtra dans le prochain bulletin municipal.

- 61-19 7. **VOLET 2 – MSP – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**
SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 2
ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;
ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;
ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Squatec, Biencourt et Lejeune pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas ;
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise Mme Francine Beaulieu, directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 62-19 8. **INSTALLATIONS POUR CENTRE DES OPÉRATIONS EN CAS DE SINISTRE (GÉNÉRATRICE, ...)**
En cas de sinistre, panne d'électricité, le centre des opérations devra être capable de faire fonctionner les ordinateurs, chauffage, L'utilisation d'une génératrice et sa connexion seraient nécessaires.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède avec l'endroit le moins coûteux entre la salle municipale au 75, rue Principale (400W) ou le bureau municipal (édifice de la caisse) au 73, rue Principale (200W) pour le Centre des opérations en cas de sinistre.
Et fixe comme centre d'hébergement temporaire, le Pavillon du lac, au 3 rue du Quai (200W).
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 63-19 9. **PLAN STRATÉGIQUE**
Rencontre en avril sur les projets : TECQ, ADVL, terrain industriel, colloque, ...
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles organise une rencontre en avril pour le maire, les conseillers et certains invités afin d'élaborer un Plan stratégique municipal 2019-2021.
Qu'un budget maximal de 500 \$ soit réservé pour le repas du midi.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 64-19 10. **PROJET DU PARC BELVÉDÈRE**
TECQ 2014-2018 # 15
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu pour préparer et installer la fosse septique et le champ d'épuration au Parc belvédère.
Et voir à faire un devis pour le bâtiment de toilette à éclairage solaire et alimenter en eau par un réservoir de récupération d'eau de pluie.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


Maire


DG

- 65-19 11. ÉLECTRICITÉ – SYSTÈME DE VENTILATION ET CLIMATISATION 75, PRINCIPALE
TECQ 2014-2018 # 23
Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate l'entreprise Samson Électrique inc. pour voir à la préparation et installation d'une nouvelle connexion de la future nouvelle l'unité de ventilation et climatisation (Géothermie de l'est entreprise à M. Simon Bois) et à la déconnexion de l'ancienne unité sur le toit du 75, Principale.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 66-19 12. DÉMANTÈLEMENT UNITÉ SUR LE TOIT (75, PRINCIPALE)
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour s'occuper d'enlever l'unité sur le toit du 75, Principale (à l'heure).
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
13. PATINOIRE PROJET – STATUT
Chaque membre du conseil reçoit un tableau du montage financier du Projet de la Patinoire

Coût du projet						
	Coût des travaux	TPS	TVQ	Coût avec taxes	Remboursement de taxes	Coût net estimé
Agora sports	52 620.00 \$	2 631.00 \$	5 248.85 \$	60 499.85 \$	(5 255.42) \$	55 244.42 \$
Démolition ancienne bandes	3 810.00 \$	190.50 \$	380.05 \$	4 380.55 \$	(380.52) \$	4 000.02 \$
Dalle pour cabane de joueurs	4 760.00 \$	238.00 \$	474.81 \$	5 472.81 \$	(475.41) \$	4 997.41 \$
Total du coût estimé	61 190.00 \$	3 059.50 \$	6 103.70 \$	70 353.20 \$	(6 111.35) \$	64 241.85 \$
Financement du projet Coût du projet soumis au ministère 68 241.88 \$ avec taxes nettes						
Minis. Éducation subv. 50 %	(34 120.94) \$	(32 120.93) \$	si selon estimé			
Don Fernand Bois (reçu)	(10 000.00) \$	(10 000.00) \$				
Caisse (reçu)	(7 500.00) \$	(7 500.00) \$				
CDL (reçu)	(2 000.00) \$	(2 000.00) \$				
CDL (à venir)	(10 000.00) \$	(10 000.00) \$				
Total du financement	(63 620.94) \$	(61 620.93) \$				
Coût du projet soumis	68 241.88 \$	64 241.85 \$	Coût estimé			
Participation municipale à fournir	4 620.94 \$	2 620.92 \$				

- 67-19 14. RENOUVELLEMENT ADHÉSION ASSOCIATION FORESTIÈRE - ARBRES

ESSENCE EN 2019 :

Bouleau jaune / merisier (50 par sac) : 2 = 100

Érable rouge (50) : 2 = 100

Chêne rouge (50) : 2 sacs = 100

Cèdre de l'est / thuya (60) : 2 x 60 = 120

Méleze (80) : Aucun

Pin rouge (80) : 1 = 80

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2019 à l'Association forestière Bas-Laurentienne au coût 65 \$ pour 2019.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles commande 500 arbres auprès de l'Association forestière Bas-laurentienne pour être distribués lors d'une activité qui aura lieu samedi le 18 mai 2019 au garage municipal à compter de 8 h.

Le responsable sera M. Pierre Bossé.

Que la directrice générale soit mandatée pour monter le projet sur le site l'association.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

68-19

15. LOISIRS – PATINOIRE, FIN DE LA SAISON HIVERNALE

Le contrat de M. Marco Beaulieu était de la semaine finissant le 15 décembre à celle finissant le 2 mars (12 semaines à 880 \$/semaine)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prolonge le contrat de M. Marco Beaulieu de 1 semaine aux mêmes conditions, soit au 9 ou au 16 mars si les conditions sont favorables à conserver la patinoire en état.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16. ÉCLAIRAGE PATINOIRE

Pour l'éclairage de notre patinoire : M. Jean-Guy Dumont de Lumen RDL nous offre des ampoules au DEL pour remplacer nos ampoules de 400W au Mercure.

DEL 400W 347 volts les 12 ampoules au mercure de l'éclairage de la patinoire. Le coût est d'environ 160\$/ampoule x 12 = 1 920 \$

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

17. APPUI PROJET ENSEIGNE – AFFICHE

Le CDL a procédé à la commande de l'enseigne lumineuse

69-19

17.1 APPUI

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 8 000 \$ telle que budgétée, à la Corporation de développement du lac pour la réalisation de son projet d'enseigne pour un projet d'environ 40 000\$.

Enseigne lumineuse qui sera installée devant l'édifice du bureau municipal (caisse au 73, Principale) et dont l'entretien, la réparation seront aux frais de la municipalité.

Et le contenu sera géré par Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe de la municipalité.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

70-19

17.2 ARMOIRIE POUR ENSEIGNE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse refaire ses armoiries au coût de 300 \$ par le graphiste de la compagnie qui fabriquera l'enseigne, afin de pouvoir les mettre sur celle-ci.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

71-19

18. SOUFFLEUSE

Occasions des fois, d'acheter aux encans ou autre si moindre que 25 000 \$ taxes incluses

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu pour faire l'achat selon nos besoins d'une souffleuse usagée et de l'autoriser à payer si le coût est de moins de 25 000 \$ taxes incluses.

Il devra faire rapport au conseil à la séance suivante et fournir le (s) reçu(s), le montant du paiement ainsi que le nom du fournisseur.

Que ce paiement soit pris à même le budget de fonctionnement.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

72-19 19. CAMPING QUÉBEC – VISITE DE CLASSIFICATION CAMPING

Camping Québec procédera à une visite de classification en 2019 pour notre camping.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale pour faire l'achat et l'installation d'une table à langer dans le bâtiment des toilettes au camping (s'il y a de la place).

De faire l'installation (à la vue) de bacs d'ordures et de recyclage ainsi que de dépôt de cannettes et bouteilles consignées.

L'aménagement de 3 jeux à l'extérieur ou dans salle communautaire (non payants)

Que la municipalité acquitte les frais d'attestation de classification pour 2019 à Camping Québec au montant de 287,84 \$ taxes incluses

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

73-19 20. ACCES LOISIRS – ÉQUIPEMENTS GRATUITS À QUÉBEC

Accès Loisirs offre gratuitement des équipements. Une commande a été faite et dès qu'elle sera confirmée il faudra aller chercher le matériel à Québec.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Pierre Bossé à aller chercher à Québec les équipements et à lui rembourser ses frais de déplacement et de repas.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

74-19 21. CHALETIS – SETS (2) DE CUISINE

Besoin de 2 sets de cuisine pour les chalets.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à acheter deux (2) sets de cuisine pour nos chalets, enveloppe au budget.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22. ÉCLAIRAGE VIS-À-VIS DU 94, RUE PRINCIPALE

Le maire est allé rencontrer Mme Alice Lebrun.

Attendons la réponse de Mme Lebrun.

75-19 23. OMHT – BUDGET RÉVISÉ

Reçu le budget révisé de l'OMHT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Budget révisé de 17 018 \$ et acquitte la différence de 429 \$ à l'OMHT.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

76-19 24. PRIORITÉS – SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse sa liste de priorité à la Sûreté du Québec soit :

1. La vitesse des camions sur la route 232 (rue Principale)
2. La vitesse sur la rue du Quai
3. Surveillance au passage à piéton (traverse)

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

82-19

26.5 RENCONTRE DU 8 AVRIL

Un événement (gratuit) est organisé le 8 avril à Rimouski de 9 h 30 à 16 h, conférences, kiosques, ... regroupant différents ministères, organismes, ...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Pierre Bossé ainsi qu'un élu pour participer à cet événement et lui rembourse ses frais de déplacement et de repas sur présentation d'une feuille justificative.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

26.6 CAMION À NEIGE

En cette période de dégel et d'accumulation sur la chaussée de neige mouillante, il est demandé aux employés de porter une attention afin de ne pas éclabousser les gens et les voitures dans les cours privées en passant les camions à neige.

83-19

26.7 CELLULAIRE

Le député de Rimouski-Neigette - Témiscouata - Les Basques, M. Guy Caron organise Mardi, le 12 mars prochain une consultation sur le Réseau cellulaire au Lac-des-Aigles à 19 h.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif afin d'aviser la population de ce rendez-vous sur le réseau cellulaire mardi le 12 mars 2019 à 19 h.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

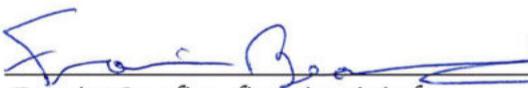
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 63-19, 68-19, 69-19, 70-19, 71-19, 72-19, 74-19, 75-19, 78-19, 79-19 et 81-19.


Francine Beaulieu, directrice générale

84-19

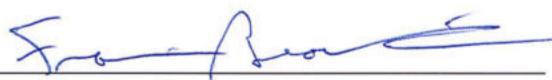
27. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Pierre Bossé
Maire


Francine Beaulieu
Directrice générale


Maire


DG